

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
Arrondissement de Vire
Canton de Condé sur Noireau
Commune de Valdallière**

ARRÊTÉ MUNICIPAL

Autorisation préalable de pose de panneaux événementiels temporaires sur le domaine public

Le Maire de Valdallière,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Environnement ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la demande de Monsieur LAPERSONNE Eric, Rucher de la Poterie, en date du 17 juin 2022 visant à la pose de **panneaux 50 x 70** à l'**entrée des communes de Valdallière** à partir de **la semaine 26 et retrait semaine 29** dans le cadre du marché du terroir organisé le 17 juillet 2022 à la Poterie Vassy 14410 VALDALLIÈRE,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La pose de panneaux événementiels temporaires est autorisée dans les conditions telles que précisées ci-dessus par le demandeur.

Fait à Valdallière, le 28 juin 2022



Le Maire,
Frédéric BROGNIART